



Un diplôme royal pour St-Pierre de Gand (966)

*Diplôme de Lothaire II, roi de Francie occidentale,
daté du 5 mai 966, en faveur de l'abbaye St-Pierre
au Mont-Blandin, à Gand.
Bruxelles, Archives Générales du Royaume.*

© C.R.C.H. Louvain.

Een koninklijke oorkonde voor de Sint-Pietersabdij te Gent (966) 69

*Oorkonde, door Lotharius II, koning van West-
Frankenland, op 5 mei 966 verleend aan de Sint-
Pietersabdij op de Blandijnberg te Gent.
Algemeen Rijksarchief Brussel.*

© C.R.C.H. Louvain.



Cette illustration vous est offerte
par les firmes dont les produits
portent le timbre
Artis-Historia.
Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Rue Général Gratry, 19
1040 Bruxelles

offset lichtert

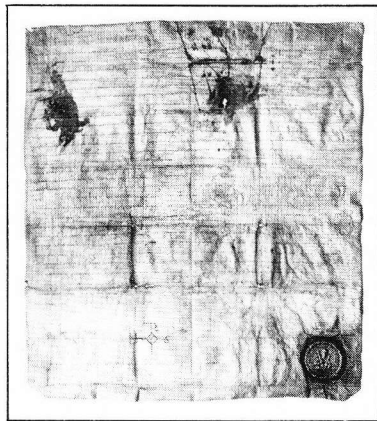
Deze illustratie wordt u aangeboden
door de firma's wier produkten het
Artis-Historia zegel
dragen.
Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.
Generaal Gratrystraat, 19
1040 Brussel



Un diplôme royal pour l'abbaye Saint-Pierre de Gand (966)

69



Ce diplôme original scellé date du 5 mai 966.

Hauteur: 692 mm.

Largeur: 625 mm.

Depuis 1882, le document est conservé aux Archives Générales du Royaume à Bruxelles. Il y est entré en septembre 1882. Il fut sans doute conservé dans les archives de l'abbaye gantoise jusqu'à la suppression de celle-ci, sous l'occupation française. Puis, vendu, volé ou simplement donné à des particuliers.

Ce diplôme original est précieux. En effet, les originaux de cette période sont extrêmement rares: on en conserve huit, en tout et pour tout, pour les règnes de Lothaire II et de Louis V, qui s'étalent sur 33 ans, de 954 à 987.

Le texte, le monogramme et le sceau sont publiés notamment par L. Halphen et F. Lot, dans le *Recueil des Actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987)*, Paris, 1908.

Le diplôme

Lothaire II, à la demande de Baudouin, tuteur du jeune comte de Flandre Arnoul II, confirme des donations faites par ledit Baudouin à l'abbaye Saint-Pierre au Mont-Blandin de Gand et renouvelle l'immunité qu'il avait déjà accordée à ce monastère par un diplôme de 964.

Un diplôme ou acte diplomatique comporte deux types de textes: un texte formel et un texte concret, original et unique.

Le texte concret (l'exposé et le dispositif) rend compte de l'action juridique à l'occasion de laquelle on a procédé à la rédaction de l'acte. C'est le résumé qui figure ci-dessus.

Le texte formel ou formulaire, conçu suivant une mise en page et des termes qu'on retrouve dans d'autres actes du même type, est destiné à encadrer et à authentifier le texte concret, original et unique. Il comporte en principe toujours les mêmes éléments textuels souvent énoncés dans le même ordre. A savoir:

1. une invocation (*In nomine sanctae et individuae Trinitatis*), précédée d'une invocation tachygraphique rappelant le chrismon primitif;
2. une suscription (*Lotharius, gratia Dei Rex*);
3. un préambule, avec des considérations générales sur les raisons qui ont amené le roi à procéder à l'action juridique mentionnée dans l'acte;
4. une notification (*Notum sit*);
5. un exposé contenant un résumé de la requête présentée par les intéressés;
6. un dispositif exprimant la décision du roi;
7. des clauses pénales contre ceux qui viendraient à enfreindre la décision royale;

8. une formule de corroboration où le roi déclare qu'il a fait apposer son sceau;

9. un protocole final ou eschatocolle qui comporte la souscription du roi (monogramme), la récongnition du chancelier (*ad vicem*) et la date.

Cette identité formelle se retrouve également au niveau de la mise en page et de l'écriture des diplômes du même type. Ici, l'écriture disposée parallèlement au plus petit côté est une minuscule diplomatique régulière. Les souscriptions du roi, la récongnition du chancelier et la date sont détachées du corps du texte, d'une seule teneur; elles occupent une ligne à part.

La souscription royale et la récongnition sont écrites, ainsi que la première ligne du diplôme, en minuscule allongée.

A. d'Haenens

Un diplôme royal pour Saint-Pierre de Gand (966)

69

Comment on réalise un diplôme royal au 10^e siècle

Pour obtenir un diplôme royal, il importe d'entreprendre auprès de la chancellerie une série de démarches qui, pour aboutir, doivent être appuyées par une ou plusieurs personnalités influentes.

Le roi ordonne à son chancelier d'accéder à la demande.

Un notaire inscrit le texte sous le contrôle et la responsabilité du chancelier.

Le roi authentifie le document en y apposant son monogramme, au moment de la remise du document aux intéressés.

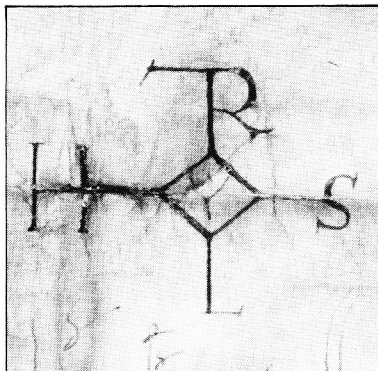
Baudouin, tuteur du comte de Flandre Arnoul II, et Womar, abbé de Saint-Bavon de Gand, sollicitèrent l'appui des reines Gerberge, mère de Lothaire, et Emma, son épouse.

A leur demande, dont on ignore si elle était écrite ou orale, était jointe une requête détaillée, point de départ de la rédaction du diplôme de 966. Le texte de la requête, auquel était joint sans doute, l'acte antérieur de 964, est reproduit dans le corps de l'acte.

La chancellerie royale était dirigée, à l'époque, par Oudri, archevêque de Reims et archichancelier depuis la fin de 962; et par Gezo, chancelier depuis février 958. Le rôle du premier était purement théorique ou honorifique. C'était le second qui avait la responsabilité effective du bureau: non seulement il surveillait l'expédition des actes produits dans son office mais il en réglait aussi la formulation, au moins en ce qui concerne la partie initiale ou protocole.

Sur ordre du roi, Gezo chargea un notaire, employé subalterne de la chancellerie, de rédiger le diplôme. Puis il souscrivit en lieu et place (*ad vicem*) de l'archichancelier.

A. d'Haenens



A lire:

G. Tessier,

La diplomatie,

Paris, 1966

Collection **Que sais-je?** n° 536

A visiter:

l'atelier de restauration des documents d'archives, aux Archives Générales du Royaume, 2-6 rue de Ruysbroeck, à 1000 Bruxelles.

Le monogramme de Lothaire II

Les lettres du nom du roi sont agencées autour d'un losange figurant l'O. C'est le monarque qui les a tracées au moment même où le parchemin allait être remis aux intéressés. Il a utilisé une encre différente de celle utilisée par le notaire qui a inscrit le texte de l'acte.

Le sceau de Lothaire II

Il est fixé à la partie inférieure de droite. Il est plaqué sur une ruche qui renferme, sans doute, des notes mentionnant le nom des personnages qui avaient intercédé auprès du roi pour obtenir l'acte.

De forme ronde, il mesure 57 mm de diamètre.

Le roi est représenté de face et à mi-corps, la tête ceinte d'une couronne et la figure barbe.

La légende: Lotharius, Dei gracia rex Francorum.